

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Programmation des travaux routiers 2010-2011

QUÉBEC POURSUIT LE REDRESSEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

Québec, le 23 février 2010 — La ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet, et le ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, ont annoncé aujourd'hui la programmation des travaux routiers pour 2010-2011. Cette annonce s'inscrit dans la poursuite du vaste plan de redressement de l'état du réseau routier québécois entrepris en 2007.

La programmation annuelle 2010-2011 s'établit cette année à près de 4,2 milliards de dollars, y inclus la contribution des partenaires.

« Jusqu'à présent, l'engagement de notre gouvernement pour redresser l'état du réseau routier a permis d'obtenir des résultats probants. En effet, la proportion des chaussées en bon état est passée de 63 % en 2006 à 69 % aujourd'hui. Pour les structures, cette proportion est passée de 53 % à 61 % au cours de la même période. L'an dernier, nous avons réussi à renverser la tendance en stoppant la dégradation des structures au Québec pour la première fois depuis 10 ans. En poursuivant ses investissements, le gouvernement continue d'améliorer le réseau routier québécois de même que la sécurité des usagers », a déclaré la ministre Boulet.

À l'image des dernières années, la saison 2010-2011 des travaux routiers sera particulièrement active. Ainsi, on prévoit poursuivre, démarrer ou compléter plus de 1700 chantiers qui se traduiront par la création ou le maintien de quelque 56 300 emplois. « Dans le contexte économique mondial actuel, les investissements routiers demeurent un outil important pour consolider la relance économique au Québec », a souligné le ministre MacMillan.

.../2

De la croissance et des emplois pour les régions

À nouveau cette année, les investissements routiers stimuleront les économies régionales et rehausseront la qualité de vie de leurs citoyens. En effet, la programmation 2010-2011 prévoit que 58 % des investissements seront consacrés à des projets réalisés dans les régions et que la majorité des quelque 56 300 emplois ainsi créés ou maintenus le seront dans celles-ci.

« Les investissements annoncés aujourd’hui profiteront à toutes les régions à bien des égards. Non seulement leur patrimoine routier sera-t-il mis en valeur, mais des hommes et des femmes pourront conserver ou trouver un emploi dans leur localité et mettre leur expertise au service de leur communauté. Les chantiers routiers sont une grande source de fierté et de richesse collective », a rappelé M. MacMillan.

La programmation des travaux routiers 2010-2011 porte à plus de 11,1 milliards de dollars les sommes engagées par le gouvernement du Québec dans le réseau routier depuis 2007. « Plus que jamais, notre priorité réside dans notre volonté de léguer à la prochaine génération un réseau routier de qualité et sécuritaire qui pourra jouer pleinement son rôle dans le développement économique et la qualité de vie de la collectivité », a conclu la ministre Julie Boulet.

Un outil supplémentaire au ministère

Les ministres ont également annoncé la formation d’une unité anticollusion au sein du ministère des Transports. Cette unité sera dirigée par M. Jacques Duchesneau, ancien président et chef de direction de l’Administration canadienne de la sûreté dans les transports aérien et ancien directeur du Service de police de la communauté urbaine de Montréal. L’unité aura, entre autres, pour mandat : d’assurer une surveillance étroite des marchés, de prévenir la fraude, la collusion et la malversation, d’encourager la pratique loyale des affaires et de mettre en place des mécanismes de détection de la collusion. Dans la réalisation de son mandat, l’unité devra signaler tout cas de collusion réelle ou appréhendée aux autorités policières de l’Opération Marteau.

Axes d’intervention

La programmation des travaux routiers 2010-2011 est répartie en fonction de quatre grands axes d’intervention, soit la conservation des structures, la conservation des chaussées, l’amélioration du réseau routier et le développement du réseau. On prévoit que plus de 2,9 milliards de dollars seront consacrés à la conservation des actifs et à l’amélioration du réseau routier.

- Les structures
Les investissements dans les structures totaliseront près de 1 186 M\$, permettant ainsi d'intervenir sur près de 857 structures, y compris 261 structures sur le réseau municipal. La part la plus importante des investissements sera faite afin de lutter contre le vieillissement des ponts et des viaducs.
- Les chaussées
Cette année, on prévoit rénover quelque 1 700 km de chaussée, soit plus de trois fois la longueur de l'autoroute 20. Des investissements de 683 M\$ sont prévus afin de conserver la qualité de roulement des chaussées.
- L'amélioration du réseau
L'enveloppe allouée à l'amélioration du réseau s'établit à près de 466 M\$. Cette somme permettra de réaliser de nombreux projets visant à améliorer la sécurité des usagers et l'efficacité des déplacements routiers.
- Le développement du réseau
Enfin, 743 M\$ seront investis pour des travaux visant principalement à améliorer la mobilité des usagers du réseau et le transport des marchandises, dans une perspective de poursuite du développement durable du Québec.

Soulignons que plus du tiers de ces investissements, soit 1,5 milliard de dollars, seront consacrés à des interventions visant à améliorer la sécurité routière. Par exemple, corriger des sites à potentiel d'amélioration en sécurité routière, refaire la configuration des routes, asphalter des accotements ou construire des voies de dépassement.

– 30 –

SOURCES :

Jolyane Pronovost
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Transports et ministre
responsable de la région de la
Mauricie
Tél. : 418 643-6980

Dany Hubert
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux
Transports et ministre
responsable de la région de
l'Outaouais
Tél. : 418 643-6980

INFORMATION

Relations avec les médias
Ministère des Transports du Québec
Tél. Québec : 418 644-4444
Montréal : 514-873-5600
Sans frais : 1 888 341 5724